

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à envoyer pour le 17 avril 2026 à l'Office Municipal des Sports de Thionville
2, rue neuve 57100 Thionville, Tel : 03.82.53.27.09. Obligatoirement accompagné du règlement à l'ordre de : OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS et du Numéro du PPS qui remplace gratuitement le certificat médical (voir ci-dessous).

IMPORTANT

- Conformément à l'article 231-2-1 du code du sport, la participation à la compétition est soumise à la présentation obligatoire :
 - Soit d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' j'aime courir, délivrée par la FFA, en cours de validité à la date de la manifestation ;
 - Soit d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une fédération uniquement agréée, sur laquelle doit apparaître, par tous les moyens, **la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou (mention) de la course à pied en compétition** ; (Fédération agréée : FCD, FFSA, FFH, FSPN, ASPTT, FSCF, FSGT et UFOLEP).
- **MAJEUR NON LICENCIE** : Le Certificat médical n'est plus accepté. Il est remplacé par le certificat (PPS) Pass Prévention Santé valable pour un an et son coût annuel est fixé à 5€, incluant une assurance responsabilité civile. Il s'obtient sur le site <https://pps.athle.fr/>.

Pour faciliter l'accès au site de la FFA, voici également le QR.



- Les athlètes étrangers, même licenciés d'une fédération affiliée à l'IAAF, doivent fournir un certificat médical en langue française (ou accompagné d'une traduction française si rédigé dans une autre langue).

Mention obligatoire (Remplir en caractères d'imprimerie S.V.P.)

Formulaire d'engagement

N° de licence FFA ou Pass running

N° PPS

Nom

Prénom

Nationalité

Sexe

Date de naissance

Equipe

Adresse

Ville

Pays

Code Postal

E-mail

Tél

SEMI-MARATHON		10KM	
Non licenciés	Licenciés FFA	Non licenciés	Licenciés FFA
<input type="checkbox"/> 18€ jusqu'au 28/02/26	<input type="checkbox"/> 16€ jusqu'au 28/02/26	<input type="checkbox"/> 12€ jusqu'au 28/02/26	<input type="checkbox"/> 10€ jusqu'au 28/02/26
<input type="checkbox"/> 20€ du 1/03/26 au 12/04/26	<input type="checkbox"/> 18€ du 1/03/26 au 12/04/26	<input type="checkbox"/> 14€ du 1/03/26 au 12/04/26	<input type="checkbox"/> 12€ du 1/03/26 au 12/04/26
<input type="checkbox"/> 22€ du 13/04/26 au 25/04/26	<input type="checkbox"/> 20€ du 13/04/26 au 25/04/26	<input type="checkbox"/> 16€ du 13/04/26 au 25/04/26	<input type="checkbox"/> 14€ du 13/04/26 au 25/04/26

Inscription possible la veille de la course. Pas d'inscription le jour de course

ÂGE :

- Semi-Marathon Hommes et Femmes : 2008 et avant (départ : 9h00)
- 10 Km Hommes et Femmes : 2010 et avant (départ : 9h30)

Retrait des dossards :

Le Samedi 25 avril 2026 au Gymnase Paul Dalmar, 4 rue du cygne 57100 Thionville, de 14h00 à 18h00 et au plus tard le Dimanche à partir de 7h jusqu'à 1h avant la course.

Le départ sera interdit à tout athlète ne remplissant pas les conditions requises.

Thionville, le

Signature